

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°2

Second semestre 1997-1998

POUVOIR ET RESPONSABILITE. Animé par Alain Lambert
Avec Brahim, Claire, Christiane, Dominique, Michel et Simone.

1ere séance : Y a-t-il une relation entre pouvoir et responsabilité ?

Autour du cas Papon a été évoquée la définition de la liberté sartrienne dans L'existentialisme est un humanisme : l'homme est condamné à vivre (il ne l'a pas décidé) dans un monde dans lequel Dieu est absent (parce qu'il n'existe pas pour l'existentialisme athée, ou peut-être parce qu'il est « caché », selon la formule de Lucien Goldmann, pour l'existentialisme chrétien), c'est pourquoi « l'homme est condamné à être libre... parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait ». C'est cette liberté absolue en dehors de toute détermination surnaturelle, en dehors de toute providence, qui définit l'homme, selon Jean-Paul Sartre, même s'il donne prise à des déterminismes sociaux, familiaux ou culturels durant son existence .

De cette définition se déduit celle de responsabilité en même temps que celle d'engagement (voir aussi le texte du linguiste Benveniste, pour qui la personne grammaticale crée la subjectivité dans le langage, mais aussi en dehors) d'où dérive l'ambivalence du pouvoir politique :

- d'une part la volonté de mettre en œuvre une vision du monde en accédant aux responsabilités politiques pour les assumer en vue de cette vocation,

- d'autre part, l'envers de la médaille puisque accéder aux responsabilités permet d'en jouir, avec tous les effets pervers du pouvoir, y compris représentatif dans les démocraties où l'intérêt général se limite quelquefois à l'intérêt personnel ou à celui du parti, quand l'engagement se transforme en volonté de puissance. (Notre discussion avait pour décor les élections des présidents de région qui, pour certains, étaient prêts à toutes les compromissions pour conforter leur pouvoir : « C'est moi le patron de cette région ! » affirmait l'un contre toute éthique et toute décence.)

D'où l'idée d'une responsabilité citoyenne qui doit se concrétiser sous la forme d'un contre-pouvoir, celui d'une opinion publique formée et informée autant par les associations, au sens le plus large, que par les médias. Car le pouvoir politique n'est pas le seul, on parle aussi de pouvoir médical, hiérarchique, administratif, économique, de pouvoir de l'information, des mots, des images d'où notre intérêt particulier pour la multiplicité des pouvoirs en jeu derrière cet objet omniprésent qu'est la télévision.

Karl Popper, peu avant sa mort, sur la base du travail d'un psychologue américain, John Condry, avait réfléchi sur les rapports entre démocratie et télévision, en considérant l'impact éducatif de celle-ci dans la formation des futurs citoyens, c'est à dire les enfants. En effet, l'être humain, ni bon ni mauvais par nature, perfectible dirait Rousseau, devient ce que la société le fait devenir à travers le processus éducatif destiné à le socialiser et à le civiliser, processus auquel la télévision participe. Si l'Etat de droit, au nom de la non violence qu'il doit garantir, ne réglemente pas ce pouvoir économique qui agit aujourd'hui en contre pouvoir éducatif, la télévision devient « un danger pour la démocratie » pour Popper qui résume cette thèse dans La leçon du siècle. Pour lui, le libéralisme, s'il veut garder un sens, doit faire passer le politique avant l'économique, le droit avant le marché, pour permettre la compatibilité des libertés, et non la seule liberté économique.

2eme séance : Comment avoir la certitude de ces effets néfastes de la télévision ?

Il semble en effet que les experts soient partagés, a ce sujet, et qu'il nous soit bien difficile d'envisager à long terme les conséquences de l'invasion de notre quotidien par la technique moderne.

Pourtant, la démarche de Popper ici n'est pas sans rappeler celle du philosophe allemand Hans Jonas, son contemporain, dont l'ouvrage d'écologie et de philosophie politique, Le principe Responsabilité, a connu un certain retentissement hors de France. Il y part du constat que la technique

au XX° se différencie radicalement de celle du passé dans la mesure où il nous est impossible d'en calculer les effets à l'échelle de la planète comme à l'échelle des générations à venir. Sur le principe de l'heuristique de la peur, il nous propose d'imaginer les pires conséquences de nos découvertes pour pouvoir en réglementer au mieux l'utilisation à court et à long terme, de manière à ne pas compromettre « les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre ». Il s'agit là d'une reformulation de l'impératif catégorique kantien, élargie à la collectivité

publique, et à l'avenir. La formule du devoir pour Kant devrait, pour éviter tout contresens (texte de Hannah Arendt où Eichmann qui fut chargé de mettre en œuvre la solution finale sous le III^e Reich, reconnaissait avoir simplifié l'impératif kantien au respect des lois du pays) être donnée ainsi : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais comme un moyen et comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle ». Elle ne concerne alors, à la fin du XVIII^e, que l'individu et ses actions très localisées dans l'espace et le temps.

3e séance : Doit-on limiter le futur, sans rien en savoir, même si l'on agit avec les meilleures intentions ?

Au delà de l'aspect catastrophiste de la réflexion de ce philosophe, qui pensait d'ailleurs que la planification de type communiste était plus adaptée aux préoccupations éthiques de notre civilisation technologique que celle des gouvernements démocratiques constamment renouvelés - son livre fut publié en 1979 —, il n'en reste pas moins que cette extension au futur du principe responsabilité ne peut que nous obliger à réfléchir encore sur les conséquences de nos actions. L'avenir potentiel d'un monde qui cherche à limiter le nombre des armes nucléaires n'est pas forcément le même que celui d'un monde gagné par la frénésie de la course aux armements, ni celui d'un monde où le seul impératif est économique dans le sens où toute découverte doit être immédiatement commercialisée, sans tenir compte de l'incroyable puissance de notre science et de notre technique (qu'on pense à la tragédie du sang contaminé, aux problèmes posés par le génie génétique dont il a beaucoup été question entre nous, et comment l'opinion publique écologiste, si elle n'a pu dans les années soixante-dix aller contre la nécessité économique du tout - nucléaire, a participé indirectement à la mise en place de normes de fabrication et de règles de sécurité plus strictes).

Si le progrès semble être inéluctable, il faut qu'il le soit non seulement dans sa dimension quantitative, mais aussi dans sa dimension qualitative, même si l'histoire de l'homme depuis le néolithique ne laisse apparaître comme progrès que des massacres toujours accrus et une capacité meurtrière maximum des armes, au meilleur coût. Un changement dans la définition même du progrès ne peut se faire du jour au lendemain, mais il n'est pas interdit de remarquer l'évolution historique de l'idée de processus de paix, à partir du Projet de paix perpétuelle écrit en 1713 par l'Abbé de Saint-Pierre, né en 1658 dans le Cotentin, dont les idées de création d'une Société des Etats Européens étaient considérées comme utopistes, sinon comme dangereuses par le pouvoir de Louis XIV qui le fit exclure de l'Académie française. Ce projet, lu par Rousseau puis par Kant, ne va commencer à se concrétiser que deux siècles plus tard, avec d'abord la bien fragile SDN, puis l'incertaine communauté européenne et la peu convaincante ONU, qui marquent quand même notre fin de siècle et de millénaire dans la mesure où, pour la première fois sans doute, des soldats dépourvus d'armes et non-violents auront eu pour rôle d'intervenir pour empêcher des conflits !

Enfin, pour en revenir au pouvoir, on peut rappeler que le philosophe Emile Chartier, mieux connu sous le nom de plume d'Alain, s'était engagé comme simple soldat pendant la guerre de 14-18. De cette expérience (texte), il conclut dans *Mars ou la guerre jugée* que « l'ordre de guerre a fait apparaître le pouvoir tout nu, qui n'admet ni discussion, ni refus, ni colère, qui place l'homme entre l'obéissance immédiate et la mort immédiate » et qui persiste dans l'état de paix (qu'on pense à ces expériences faites aux USA entre 1950 et 1963 par le psychologue S. Milgram qui montrent comment des personnes ordinaires peuvent obéir à n'importe quel ordre, même cruel, en oubliant leur responsabilité au nom d'une soumission à l'autorité, qu'elle soit scientifique ici ou militaire ailleurs). D'où Alain définit la responsabilité de tout un chacun: « Résistance et obéissance, voilà les deux vertus du citoyen . Par l'obéissance, il assure l'ordre ; par la résistance, il assure la liberté ». Ce qui nous permet de conclure l'atelier en revenant à notre interrogation initiale.

A. L. juin 1998

MYTHE ET RATIONALITE (Avril-Juin 1998) Atelier animé par Erik Laloy et Ariel Suhamy

1ère séance : A la séance précédente plusieurs participants de l'Atelier avaient apporté des textes relatifs à Judas. Ce qui conduisit à prévoir une séance consacrée à ce thème. Peu avant l'Atelier, un débat autour de Judas avait eu lieu au Café des images, auquel deux participants purent assister.

De la réflexion sur Judas se sont dégagées les idées suivantes :

- Universalité du thème du traître. Qui peut se targuer de ne pas être ou avoir été traître ?
- Complexité du personnage en opposition à la simplification opérée par la tradition du Christianisme.
- Prise de conscience que le personnage et l'acte de Judas seraient une reconstruction a posteriori pour expliquer le fait de la crucifixion du Christ, le scandale de la mort de Dieu sur une croix étant inacceptable. Judas serait devenu un bouc émissaire sans que cela corresponde à une vérité historique, reconstruction ayant justifié et fondé l'antisémitisme ultérieur.

2ème séance : Lecture de la *Genèse* par Spinoza et Nietzsche : (10 participants)

Spinoza (passage du livre IV du *Traité théologico-politique*) propose deux lectures du texte de la *Génèse* :

- lecture liée à la connaissance défectueuse de l'homme : Dieu impose loi et punition ;
- lecture conforme à la nature de Dieu connue : l'action implique les conséquences de par et dans sa nature même : invitation à lire les éléments de punition comme autant d'implications de l'acte.
- par suite prise de conscience que pour le sage le bien et le mal n'existent pas : il n'y a que des lois nécessaires. '
- conformité entre ce qu'enseigne la Bible et ce qu'enseigne la raison (lumière naturelle).
- Examen (rapide) de deux § de l'*Antechrist* (48-49)

3ème séance : Examen d'un texte de Hegel et d'un texte de Kant : (12 participants)

Hegel : La Science de la Logique Additions Tome 1 p. 480 (ed Vrin)

o Différentes formes de connaissance : mythe = connaissance représentative ;

o Interprétation de la chute comme passage nécessaire de l'ignorance à la scission par la conscience : chute et séparation entre l'homme et la nature, entre l'homme et lui-même. Chute comme expression de l'essence même de l'homme : accès à la conscience. Unité à conquérir par la connaissance.

Kant : Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine (G-F p46-54)

o Interprétation du texte comme éveil de la raison et donc apparition du libre choix;

o Manifestations de l'éveil de la raison : désirer le fruit comme dépassement par la raison de l'instinct de nutrition ; première expérience de choix ; transformation par la raison de l'instinct sexuel : « de W périodique il devient permanent ; conscience du futur : travail, mort; prise de conscience du rapport de l'homme à la nature.

o Mythe de la chute = accès de l'homme à l'humanité.

Dans les 4 textes la philosophie apparaît comme interprétation rationnelle d'un texte : substitution à la notion de faute de celle de nécessité. « Chute » comme expression de la nature humaine.

E.L. juin 98

MARX et ENGELS : extrait de *L'idéologie allemande* (1846) Est-ce bien moi qui, comme je le crois, défends telle opinion "personnelle , respecte telles valeurs, ai telles croyances, tels goûts etc...,"? ou bien n'est-ce pas ma classe sociale qui parle à travers moi, à mon insu ? Quel est mon degré d'autonomie par rapport à ce qui détermine les pensées, les convictions, les réactions, que je crois naïvement être les miennes ? -> » :

Allons plus loin encore avec NIETZSCHE, *Par delà bien et mal*(1885) C'est un abus de langage de dire "je pense" : "...une pensée ne vient que quand elle veut et non pas lorsque c'est moi qui veux " D'autre, part, "l'antique et fameux moi " qui est censé être une certitude immédiate, n'est autre chose, en réalité, qu'une supposition, voire une "superstition de logicien ".

Quant à l'unité du "je", l'image dont use PLATON (4ème siècle Av JC) - dans le dialogue *Phèdre* jette sur elle un singulier soupçon : semblable à un attelage; l'âme est triple, composée d'un cocher et de deux chevaux : "Des deux chevaux, le premier, placé à droite, est bien découplé', d'encolure haute, les naseaux aquilins, la robe blanche et les yeux noirs; ami de l'honneur, de la tempérance et de la pudeur, il est attaché à l'opinion vraie; la parole et la raison, sans les coups, suffisent à le conduire.

L'autre, au contraire, est tortu, épais, mal bâti, le cou trapu, l'encolure courte, la face camarde, la robe noire, les yeux bleus et injectés de sang: il est l'ami de la violence et de la fanfaronnade, il est velu autour des oreilles, sourd, et n'obéit qu 'avec peine au fouet et à l'aiguillon. "

On comprend que tenir les rênes d'un tel attelage soit pour le cocher une tâche extrêmement pénible et malaisée . Illustration littéraire (STEVENSON 1886) le bon Dr Jekyll perd lentement le contrôle de la partie la meilleure de sa personnalité pour s'incorporer lentement à la seconde, de beaucoup la pire.

Ainsi, de toutes parts, le "je" est malmené, menacé dans ses caractéristiques et jusque dans son existence, Pourtant, ne devons-nous pas reconnaître avec Emmanuel KANT : *Sur l'expression courante il se peut que ce soit juste en théorie mais en pratique, cela ne vaut rien* (1793) que la volonté est susceptible d'être - ou de devenir - autonome, c'est à dire de prendre des décisions, non en fonction d'intérêts particuliers, mais en référence au devoir, à un principe qui serait universalisable sans contradiction (Ex. de KANT : on m'a confié secrètement un dépôt; le propriétaire meurt; dois-je le rendre aux héritiers ? Vive discussion; les membres du groupe ne sont pas d'accord). Promettre, c'est s'engager. Et la parole tenue n'est—elle pas le gage de la continuité du sujet, permanence qui n'est ni physique, ni psychologique, mais morale ? (symétriquement, l'ancien terroriste repentí sera quand même châtié).

Emmanuel LEVINAS (1981) quant à lui, récuse la primauté du "je" : autrui est toujours co-présent. Je vois son visage (alors que je ne vois jamais directement le mien) et le perçois d'emblée comme humain. Il me parle et je lui parle : lui répondre, c'est aussi répondre de lui. " Tel est le présupposé de toutes les relations humaines ". Le visage est ce dont le sens consiste à dire .' " Tu ne tueras point ".(..) Et moi, qui que je sois, mais en tant que première personne, ie suis celui qui se trouve des ressources pour répondre à l'appel.

Au terme de la troisième séance (juste avant le Banquet), nous faisons un dernier et (trop) rapide tour de table : quelle réponse donnerions-nous maintenant à notre question ? Opinion d'origine confirmée, ébranlée, détruite (remplacée ou non), nuancée par la réflexion menée ; tous les cas de figure sont là et notamment :

- plus forte que tout soupçon, au-delà de toute démonstration, la certitude d'être soi, d'être le même à travers les changements, de maîtriser ses contradictions.
- "je" : un fragile faisceau / entrelacs de neurones.
- "je" : une multitude parfois sauvage que "je" pourrais peut—être inviter à prendre le thé plutôt que de la mettre sous les verrous.
- "je" ; une buée sans consistance.
- le "je" existe non tant par le dire que par le faire; réaliser quelque chose, , c'est se réaliser soi—même : j'agis, je crée, donc je suis.
- le "je " est une construction. Il se saisit, s'éprouve et s'aguerrit dans l'effort, notamment physique.
- il n'y a pas de "je" en dehors d'un nous , d'un réseau de relations, de l'intersubjectivité.

A.M.S.Juillet 98.

Textes donnés en complément, en fonction de ce qui s'est dit dans l'atelier :

ALAIN : Penser, c'est dire non ; HEGEL : L'homme se constitue pour soi par son activité pratique